



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 17 mai 2018 — N° 341

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats du Défi OSEntreprendre de la circonscription de la Côte-du-Sud.

Mme Lamarre (Taillon) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire du Groupe Action Nouvelle Vie.

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de féliciter 250 élèves des écoles primaires de la circonscription de Laval-des-Rapides pour leur engagement bénévole.

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire du Cercle de fermières Saint-Janvier, Mirabel.

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de souligner le 15^e anniversaire du Symposium de peinture de Boischatel.

17 mai 2018

Mme Fournier (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie.

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration afin de souligner la première élection d'une personne transgenre au Québec.

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) fait une déclaration afin de souligner le succès de la coupe provinciale de gymnastique Dessins Drummond.

M. Proulx (Jean-Talon) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire de l'organisme Fusion Jeunesse.

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats des prix Reconnaissance de l'Alliance des cadres de l'État.

À 9 h 52, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 01.

17 mai 2018

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Weil, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 179 Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 179.

Dépôts de documents

M. Gendron, troisième vice-président, dépose :

Une lettre, en date du 16 mai 2018, adressée à M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale, par M^e Ariane Mignolet, commissaire à l'éthique et à la déontologie des membres de l'Assemblée nationale, concernant la décision qu'il a rendue le 10 mai 2018.

(Dépôt n° 4371-20180517)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 15 et 16 mai 2018, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 150, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions des discours sur le budget du 17 mars 2016 et du 28 mars 2017. Le rapport contient des amendements au projet de loi, dont un au titre.

(Dépôt n° 4372-20180517)

17 mai 2018

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 16 mai 2018, a procédé à l'étude des premières lignes directrices portant sur le traitement d'une demande d'accommodement pour un motif religieux.

(Dépôt n° 4373-20180517)

Dépôts de pétitions

M. Leclair (Beauharnois) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 318 citoyens et citoyennes du Québec, concernant des formations en secourisme, en réanimation cardiorespiratoire et pour l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé en milieu de travail.

(Dépôt n° 4374-20180517)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bérubé, leader de l'opposition officielle, dépose :

Copie d'un extrait du projet de loi n° 179, Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

(Dépôt n° 4375-20180517)

17 mai 2018

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, le 16 mai 2018, sur la motion proposée par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande aux partis politiques de s'engager à rénover toutes les écoles présentant un déficit d'entretien, et ce, avant de procéder à une baisse de la taxe scolaire

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 468 en annexe)

Pour : 24 Contre : 75 Abstention : 0

Motions sans préavis

M. Roberge (Chambly), conjointement avec Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la réinscription d'une fillette à l'école primaire de la Grande-Hermine dans le secteur Limoilou; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Vallée, ministre de la Justice, conjointement avec Mme Fournier (Marie-Victorin), M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de lutte à l'homophobie et à la transphobie;

17 mai 2018

QUE ses membres contribuent par leurs actions à l'avancement de l'égalité juridique et sociale des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre;

QU'ils partagent fièrement avec les populations d'ici et d'ailleurs les actions du Québec en matière de lutte contre l'homophobie et la transphobie afin que les valeurs de respect et d'ouverture soient universellement reconnues.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bérubé, leader de l'opposition officielle, conjointement avec M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale des patriotes, qui se tiendra le 21 mai 2018;

QU'elle souligne l'importance de la lutte menée par les patriotes de 1837-1838 pour la reconnaissance de notre nation, pour sa liberté politique et son émancipation, et pour l'établissement d'un gouvernement responsable;

QU'elle rappelle la nécessité de garder vivante la mémoire des femmes et des hommes patriotes;

QU'elle invite les députés à participer aux diverses cérémonies, notamment la levée du drapeau patriote.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

17 mai 2018

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **469** en annexe)

Pour : **93** Contre : **0** Abstention : **0**

Mme Ouellet (Vachon), conjointement avec M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Khadir (Mercier) et M. Lelièvre (Gaspé), présente une motion concernant la mise en place d'un crédit d'impôt sur la masse salariale des journalistes; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose :

QUE la Commission des transports et de l'environnement, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 186, Loi concernant l'acquisition de voitures additionnelles pour le métro de Montréal, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques le 29 mai 2018;

QU'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Bombardier
Confédération des syndicats nationaux
Société de transport de Montréal.

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

17 mai 2018

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 141, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 178, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant la protection du consommateur;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 176, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière;

17 mai 2018

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 170, Loi modernisant le régime juridique applicable aux permis d'alcool et modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de pétitions.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 1^{er} juin 2018, M. Lemay (Masson) s'adressera à M. Blanchette, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'improvisation libérale quant à la gestion de notre territoire faunique ».

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 17 et 25 novembre 2015 ainsi que le 18 janvier 2016, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du mandat d'initiative sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale. Le rapport contient des observations, des conclusions et 5 recommandations.

17 mai 2018

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat : 55 sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 31 minutes 26 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 23 minutes 34 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 10 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 2 minutes chacun pour les députés de Gaspé, de Groulx et de Vachon, et de 6 minutes pour les deux députés de Québec solidaire. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À 13 heures, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des relations avec les citoyens.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

M. Fortin, ministre de la Famille, propose l'ajournement des travaux au mardi 29 mai 2018, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

17 mai 2018

À 15 h 22, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 29 mai 2018, à 13 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

17 mai 2018

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) :

(Vote n° 468)

POUR - 24

Bérubé (PQ)	Hivon (PQ)	Lelièvre (IND)	Richard (PQ)
Bourcier (PQ)	Jean (PQ)	Maltais (PQ)	Rochon (PQ)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)
Fournier (PQ)	Kotto (PQ)	Ouellet (IND)	(Bonaventure)
(Marie-Victorin)	Lamarre (PQ)	(Vachon)	Therrien (PQ)
Gaudreault (PQ)	LeBel (PQ)	Pagé (PQ)	Traversy (PQ)
(Jonquière)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	Turcotte (PQ)

CONTRE - 75

Anglade (PLQ)	David (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Arcand (PLQ)	de Santis (PLQ)	Leitão (PLQ)	Roy (CAQ)
Auger (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lemay (CAQ)	(Montarville)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lessard (PLQ)	Samson (CAQ)
Bernier (PLQ)	(Pontiac)	Martel (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Matte (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Sherbrooke)	Melançon (PLQ)	Simard (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Dubuc)
Bolduc (PLQ)	(Saint-Laurent)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Giguère (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Boucher (PLQ)	Girard (PLQ)	Moreau (PLQ)	Soucy (CAQ)
Boulet (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Morin (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Paradis (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Busque (IND)	Hardy (PLQ)	(Lévis)	Thériault (PLQ)
Caire (CAQ)	Heurtel (PLQ)	Picard (CAQ)	Tremblay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Huot (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
Charette (CAQ)	Iracà (PLQ)	Polo (PLQ)	Vallièrès (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Proulx (PLQ)	Vien (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	Reid (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Roberge (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Rotiroti (PLQ)	

17 mai 2018

Sur la motion de M. Bérubé, leader de l'opposition officielle, conjointement avec M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon) :

(Vote n° 469)

POUR – 93

Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Leclair (PQ)	Roberge (CAQ)
Auger (PLQ)	(Pontiac)	Lefebvre (CAQ)	Rochon (PQ)
Barrette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernier (PLQ)	(Saint-Laurent)	Lelièvre (IND)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	Fournier (PQ)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Marie-Victorin)	Lessard (PLQ)	(Montarville)
Blanchette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Bonnardel (CAQ)	(Jonquière)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Matte (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bourcier (PQ)	Guilbault (CAQ)	Melançon (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Busque (IND)	Hardy (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Dubuc)
Caire (CAQ)	Heurtel (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Hivon (PQ)	Moreau (PLQ)	(Charlevoix–Côte-de-Beaupré)
Charette (CAQ)	Huot (PLQ)	Morin (PLQ)	Spénard (CAQ)
Charlebois (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ouellet (IND)	St-Pierre (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Jean (PQ)	(Vachon)	Thériault (PLQ)
Cloutier (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Pagé (PQ)	Therrien (PQ)
D'Amour (PLQ)	Kelley (PLQ)	Paradis (CAQ)	Traversy (PQ)
D'Amours (CAQ)	Khadir (IND)	(Lévis)	Tremblay (PLQ)
David (PLQ)	Kotto (PQ)	Picard (CAQ)	Turcotte (PQ)
de Santis (PLQ)	Lamarre (PQ)	Poirier (PQ)	Vallée (PLQ)
Drolet (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	Vallières (PLQ)
Fortin (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (PLQ)	Vien (PLQ)
(Sherbrooke)	LeBel (PQ)	Reid (PLQ)	Weil (PLQ)